

DEPARTEMENT
Vaucluse**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE CUCURON****NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
8	8	5	7

Date de la convocation

07.04.2023

Séance du 14 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 avril, à onze heures, le Conseil d'Administration du CCAS de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. EGG Philippe, Maire**

Présents : Claudie BLANC, Régis VALENTIN, Marie-Jo SOTTO, Elisabeth ESTIENNE

Absentes excusées : Fat LAKEHAL, Geneviève MANENT

Secrétaire de séance : Régis VALENTIN

Délibération n°03/2023**Objet : Vote du budget primitif 2023**

Monsieur le Président précise que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2023.

Le budget primitif 2023 est joint à la présente délibération et s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 8 254.02 €

Recettes : 8 254.02 € (dont résultat de fonctionnement reporté de 254.02 €)

Section d'investissement

Dépenses : 5 938.61 €

Recettes : 5 938.61 € (dont résultat d'investissement reporté de 5 938.61 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

Approuve, le budget primitif 2022 du CCAS

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à Cucuron, le 18.04.2023

Le Président du CA du CCAS

Philippe EGG

Le secrétaire de séance

Régis VALENTIN

Publiée le :